

Compte rendu de la séance du 28 juillet 2016

Date de convocation : 20 JUILLET 2016

L'an Deux mil seize, le 28 juillet à 20h30 le Conseil Municipal d'Avrainville étant assemblé en session

ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocations légales, sous la présidence de M. Michel FORTERRE.

Nbre de membres - En exercice 11 - Présents :8 - Votants : 9

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs Michel FORTERRE - Jean-Pierre DEFRANCE - BAECHLE Mathieu - BOIT Louis - BRAUX Daniel - Mesdames DEFRANCE Pierrette - NICOLAS Maryse - SOREL Marie- Christine

ABSENTS EXCUSES HOCQUARD Martial donne pouvoir à M. FORTERRE

BRAUX Daniel - LEONARD Christian

Secrétaire de la séance : Pierrette DEFRANCE

Ordre du jour:

Délibérations :

- 1- Communauté de communes : Fonds de concours
- 2- Budget Commune : Décision modificative (facture Germain)
- 3- Chasse : Renouvellement du bail à la société de chasse

Affaires diverses :

- Recensement de la population 2017
- Transport scolaire

Questions diverses

Délibérations du conseil:

Fonds de concours 2016 - CCMM (2016 014)

Vu la loi du 13 août 2004, et concernant en particulier les fonds de concours qui peuvent être versés entre la CCMM et notre Commune membre,
Vu la lecture de la délibération n° 025/16 du 26 mai 2016 de la *Communauté de communes Moyenne Moselle*, à l'assemblée,

Vu la proposition des fonds de concours provisoires pour le programme ECF de travaux d'investissement de voirie, année 2016, pour notre commune, **d'un montant de 1 500.00 €HT**, Travaux Grande Rue

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, les fonds de concours pour le programme de travaux d'investissement de voirie, année 2016.

Autorise le Maire à signer la convention à venir.

DM : vote de crédits supplémentaires (2016 015)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été inscrits en écriture normale, il est nécessaire de basculer les écritures en opération d'ordre budgétaire au 041 et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2131	Bâtiments publics	-7905.60	
2131 (041)	Bâtiments publics	7905.60	
21532	Réseaux d'assainissement		7905.60
21532 (041)	Réseaux d'assainissement		0.00
TOTAL :		0.00	7905.60
TOTAL :		0.00	7905.60

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à AVRAINVILLE, les jour, mois et an que dessus.

Renouvellement bail location chasse (2016 016)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bail de location de chasse sur les terrains communaux expire le 31 août 2016 et qu'il y a lieu de procéder à son renouvellement.

Vu la demande présentée par Monsieur DEFRANCE Claude, domicilié à AVRAINVILLE.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents,

Décide à l'unanimité de retenir la candidature de Monsieur Claude DEFRANCE,

Dit que le droit de chasse sur les terrains communaux sera réservé uniquement à la Société de chasse « Société communale de chasse d'AVRAINVILLE »

Le prix annuel de la location étant fixé à 252.93 €uros (tarif 2016) et sera indexé sur le coefficient INSEE,

Le cahier des charges sera annexé à la présente délibération.

AFFAIRES DIVERSES

RECENCEMENT DE LA POPULATION

Celui-ci se fera début 2017, madame Joëlle GILBAY, secrétaire de mairie dans notre commune, sera en charge de mener à bien cette opération.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions pour le transport scolaire des élèves fréquentant le collège de Charmes se faisant en ligne au Conseil Départemental : les parents ne viennent plus chercher les vignettes qui doivent être collées sur les cartes de transport à la mairie. Lors du vote du dernier budget, nous avons prévu cette dépense. Le conseil municipal décide donc de rembourser aux parents une somme représentant le montant de deux trimestres, il sera demandé aux parents d'apporter en mairie la carte de transport 2015/2016 de l'élève ainsi qu'un RIB.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT/DOMPAIRE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du comité de pilotage du 26 juillet 2016 à Mirecourt

Cette réunion portait les points suivants

- 1- Choix du siège social
- 2- Nom de la future communauté de communes
- 3- Statuts
- 4- Répartition des sièges du conseil communautaire et gouvernance
- 5- Ordures ménagères
- 6- SCoT et PETR

EGLISE

Actuellement les bancs sont démontés afin d'être rénovés, nous souhaiterions continuer la rénovation en entier de l'intérieur de celle-ci, notre commune n'a pas les moyens financiers de ses ambitions. Nous avons l'opportunité d'obtenir des aides de généreux donateurs, pour cela nous devons nous constituer en association entièrement dédiée à la préservation de notre patrimoine.

EOLIENNES DES MIRABELLES

Monsieur le maire donne lecture de l'arrêté du Préfet des Vosges en date du 8 juillet
Considérant que l'instruction du dossier n'étant pas achevée, celui-ci se voit dans l'impossibilité de statuer dans le délai prévu à l'article 512-26 du code de l'environnement
Celui-ci est donc prolongé de trois mois à compter du 15 juillet 2016

SECRETARIAT

Madame Gilbay, notre secrétaire de mairie fait valoir ses droits à la retraite pour octobre prochain.

FIN DE LA SEANCE 22H00

Michel FORTERRE